

## le conseil constitutionnel, gouvernement des juges

Par **naena**, le **14/05/2006** à **15:59**

Au secours j'ai besoin d'aide, j'ai une dissertation à rendre pour demain sur le conseil constitutionnel, gouvernement des juges le problème c'est que je n'ai aucune idée de plan ni même de problématique...

Par **Yann**, le **14/05/2006** à **16:34**

Bonjour et bienvenue:

Peux tu te conformer à ceci: <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=242>

De plus ce sujet a déjà été évoqué il me semble, en utilisant la fonction rechercher du forum tu devrais trouver des idées.

Merci.

Par **akhela**, le **14/05/2006** à **16:45**

Ce n'est pas très en adéquation avec la charte du forum mais je vais essayer de t'aider un peu.

Tout d'abord: il faudrait définir la notion de "gouvernement des juges" (qu'entends-tu toi par cette notion? ou donne la définition de ton cours ou d'un manuel). Personnellement (cela n'engage que moi et ton enseignant ne sera pas forcément d'accord avec moi), le gouvernement des juges désigne l'imixion du pouvoir judiciaire dans le domaine réservé au pouvoir exécutif. Il te faut donc voir dans ton intro en quoi le Conseil Constitutionnel relève du pouvoir judiciaire (sachant que les 9 sages ne sont pas forcément magistrat ni même juriste de formation). Tu peux voir également à mettre en intro un petit descriptif et historique du CC (je te donne des idées en vrac à toi de les organiser). Tu peux dire avant l'énoncé de ta problématique que le gouvernement des juges est une critique récurrente du CC.

Le CC contrôle les lois sur demande de certaines autorités, il ne peut s'auto-saisir (donc déjà on a une limite au contrôle).

Une de ces autorités : 60 députés ou 60 sénateurs. Le nombre peut paraître conséquent mais même si la France ne connaît pas le bipartisme, on peut dire qu'il y a bipolarisation (droite-

gauche) et qu'il est assez rare improbable qu'un des 2 pôles n'ait pas le nombre d'élus suffisant pour saisir le CC. Ainsi dans la pratique depuis que la saisine a été élargie aux parlementaires, le nombre de saisine a augmenté et celle-ci ont souvent un caractère "politique".

En outre les membres du CC sont désignés par des pouvoirs politiques (mise en cause de leur neutralité ... contrebalancé par les faits: renouvellement par tier etc... qui ont permis de constater depuis toujours sa neutralité).

Critique également sur le fait que le CC "découvre" de temps en temps des principes à valeur constitutionnel ou des textes entrant dans le bloc de constitutionnalité.

Ce sont des pistes, je n'ai malheureusement pas le temps de faire un plan.

Pour ta problématique essaye peut être de voir en quoi le CC participe ou ne participe pas au pouvoir exécutif (bloc ou non l'activité du gouvernement).

Enfin cette critique n'a pas été formulée uniquement à l'égard du CC mais également vis à vis d'autre juridiction dont le Conseil d'Etat qui juge de la validité d'actes administratifs (qui sont par essence des actes du pouvoir exécutif).

Par **naena**, le **14/05/2006** à **16:56**

euuh en fait c'est vrai qu'en réfléchissant un peu j'ai peut être trouvé un début de plan dites moi si je suis sur la bonne voie :

I/ Emancipation du CC

A/ la révision de 71

B/ le CC : gardien des droits et des libertés

II/ Un pouvoir limité

A/ des compétences d'attribution

B/ Une auto-limitation

je pense parlé dans mon intro de la création du CC de son rôle initialement réduit pour

finalement en arriver à mon développement. Image not found: pagepetufokindvort type unknown

Par **naena**, le **14/05/2006** à **17:00**

c'est sympa tes idées m'aident je vais essayer de les introduire dans mon plan et sûrement voir à le reorganiser merci beaucoup.

Par **akhela**, le **14/05/2006** à **17:12**

essaye de retravailler tes titres ils ne sont pas très évocateurs (j'ai le même problème avec

mestitres alors ne t'en fait pas

:wink:

Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **14/05/2006** à **18:41**

j'avoue que ses idées sont vraiment pas mal du tout et pour les titres de ton plan je pense qu'il faut aussi que tu les revois en y inscrivant éventuellement une certaine dynamique...

Par **naena**, le **14/05/2006** à **21:36**

je sais pas si il y a encore quelqu'un mais je n'arrive plus à rien je bloque complètement sur le plan et quoi mettre dans le développement ...

:oops:

Image not found or type unknown